

Analyse du VIH

Lorsqu'un agent extérieur pénètre dans notre organisme, celui-ci répond en produisant des protéines appelées anticorps, qui se transforment alors en défenses contre cet agent. Une fois les anticorps produits, des symptômes similaires à ceux de la grippe peuvent apparaître, ceux-ci faisant partie du processus de « lutte » contre les agents pathogènes, ils sont parfois accompagnés de fièvre élevée et d'une inflammation des ganglions. La même chose se produit lorsque le virus du VIH pénètre dans notre organisme.

Un grand nombre de personnes appellent de façon inappropriée « test du SIDA » l'analyse de sang réalisée en vue de déterminer la présence du VIH dans notre organisme.

Le SIDA (Syndrome d'immunodéficience acquise) n'est pas une maladie en lui-même mais un problème médical qui comprend plusieurs symptômes : un état avancé de l'infection par VIH (Voir *InfoVIHtal* # 31: *Qu'est-ce que le SIDA?*). De plus ce test ne détecte pas directement la présence du VIH mais la présence des dits anticorps, qui aversissent de la présence du virus dans l'organisme. Une fois le VIH acquis, 2 semaines à 6 mois doivent s'écouler pour que les anticorps puissent être détectés dans le sang (temps connue comme période fenêtré), raison pour laquelle, malgré le fait d'être infecté par le VIH, une personne pourrait donner un résultat négatif au test des anticorps. Dans certains cas, cependant très rares, un résultat positif aux anticorps du VIH peut prendre une année, même si l'infection par VIH est transmissible durant toute cette période de temps.

Quel test utilise-t-on pour déterminer les anticorps du VIH ?

Le test le plus fréquemment utilisé est celui connu sous le nom de ELISA. Ce test n'est pas d'une précision parfaite, il existe donc dans certains cas la possibilité de faux positifs. C'est la raison pour laquelle, si le test ELISA donne un résultat positif, on réalise un test plus spécifique connu sous le nom de Western Blot ou IFA pour confirmer le premier résultat positif, c'est pour ce motif qu'il est connu sous le nom de « test de confirmation » car il est réalisé après un résultat positif au test ELISA.

Quand le faire ?

Faire le test du VIH est une décision personnelle, et dépendra bien entendu des pratiques réalisées et qui pourraient avoir représenté un certain risque. Connaître à temps un diagnostic positif du VIH peut aider à un meilleur contrôle du cours de l'infection, réduisant ainsi la possibilité d'apparition de maladies opportunistes en rapport avec le VIH et qui impliquent la progression vers le SIDA. Toute per-

sonne homme ou femme peut avoir acquis le VIH si son sang ou ses muqueuses ont été en contact avec le sang, le sperme, le lait maternel ou les flux vaginaux d'une personne vivant avec le VIH. Il existe par exemple un risque élevé de transmission lors d'une relation sexuelle avec pénétration sans protection (Voir *InfoVIHtal* # 14 : *Rapports sexuels non protégés*).

Comment se réalise-t-il ?

Pour réaliser l'analyse de détection des anticorps VIH, il suffit d'un petit prélèvement de sang. Ce test devra toujours être réalisé de forme volontaire et ne devra jamais être utilisé comme condition requise pour obtenir un emploi, s'inscrire dans un centre d'études, obtenir un prêt ou faire partie d'un groupe d'aide volontaire. Si vous pensez avoir fait l'objet de discrimination pour avoir été obligé de vous soumettre à un test VIH non volontaire, vous pouvez demander assistance auprès de l'Observatoire des Droits de l'Homme et du VIH/SIDA du Red 2002 (www.observatorio.red2002.org.es).

Le test du VIH peut se faire aussi bien de forme confidentielle qu'anonyme. On dit qu'elle est confidentielle lorsque malgré le fait que soit sollicité le nom de la personne et que les résultats du test feront partie de son dossier médical, on garantit que cette information sera traitée de forme confidentielle par le personnel de santé, c'est-à-dire que secret professionnel le plus strict sera appliqué. Lorsque le test est anonyme, ni le nom de la personne, ni toute information personnelle soit-elle qui puisse l'identifier ne sont sollicités. On remet normalement une carte servant de numéro d'identification ou un pin que l'on doit présenter pour recevoir les résultats.

Où aller ?

Les centres sanitaires du réseau public de santé offrent la possibilité de passer le test du VIH de forme gratuite et confidentielle. Etant donné qu'il s'agit d'un test volontaire la personne intéressée devra donner son consentement. On peut aussi réaliser des tests anonymes dans certaines organisations non gouvernementales. Voici certaines de ces associations :

Counselling et test du VIH/SIDA (Anonyme et gratuit)

Stop-Sida (Barcelone) Association SARE Pamplona
Tel. 902 10 69 27 Tel. 948 177 244

Association Citoyenne Comité Citoyen Anti-SIDA
Anti-SIDA de Catalogne de la Région de Murcie
Tel. 933 170 505 Tel. 968 283 839

Hispanosida (BCN)
Tel: 933 182 056

Pour obtenir plus d'informations sur le test VIH vous pouvez appeler aussi :

Téléphone gratuit d'informations:

Croix Rouge Espagnole 900 111 000

Téléphones nationaux d'informations d'ONG:

Coordinatrice Gay-Lesbienne : 93 298 00 29 (9h a 22h)

Réseau 2002: 637 811 796

Coordinatrice Nationale du VIH/SIDA (CESIDA): 902 362 825

Téléphones de Communautés Autonomes:

Andalousie : 900 850 100

Aragon : 976 439 988

Asturies : Gijón: 985 38 92 88 / Oviedo: 985106 900

Baléares : 971 176 868

Iles Canaries : 902 114 444

Cantabrie : 942 207 745

Castille - La Manche : 925 267 763 / 925 267 758

Castille et León: 983 413 600

Catalogne : 900 212 222

Ceuta: 956 503 359

Estrémadure : 900 210 994

Galice : 981 542 960

Madrid : 912 052 350

Melilla : 952 683 210

Pays Basque : 943 006 464

La Rioja : 941 291 197 / 941 255 550

Valence : 900 702 020

Ministère de la Santé et de la Consommation

(www.msc.es)